

Aix en Provence le 10 septembre 2022

PROCES VERBAL N° 2 2022-2023 CTOC DU 10 septembre 2022.

Présents : BONNAUD Roland, BOULEN Philippe, CLAVE Tatiana, COLOMBANI Charles, DUBOIS Marine, GIRAULT Cédric, LAZARO Albert, MARY Philippe, MESSIKA Robert, SAUVAN René, SOTTOCASA Laurent, STURA Hubert.

Invités : FENASSE Patrick

Salariées : LUCIO Mélanie, PORTE Sonia

Excusées : CLEMENT Audrey, PERLIN Martine.

Ouverture de la réunion en présentiel à 09h15 au siège de la Ligue à Aix en Provence.

- U17 excellence Masculin : A la demande du Comité 04 d'intégrer un club dans le championnat Excellence, la commission modifie le nombre d'ayant droit par Comité :
04 : 1 – 05 : 1 – 06 : 3 – 13 : 3 – 83 : 3 – 84 : 1.
- Les autres compétitions Excellence feront l'objet d'une réunion spécifique après les brassages en visio le 06 octobre à 18h30. Ceci pour connaître au mieux le nombre d'équipes dans chaque Comité.
- Le tour de brassage Ligue pour les U17 Elite Féminine :
Les comités qualifient 2 clubs chacun sauf les 04 et 05 qui en donnent 1 pour les deux départements soit 9 équipes. A l'issue, ils donnent à la Ligue : le 06 : 2 – le 13 : 3 – le 84 : 1.
Ces équipes se retrouvent pour un tournoi à 6, les 3 premières sont qualifiées en Elite.
- Le tour de brassage Ligue pour les U15 Féminine
Les comités qualifient pour le 04-05 : 1, 06 : 2, 13 : 3, 83 : 2, 84 : 2 soit 10 équipes.
La ligue organise un tournoi à 5 équipes : 06 : 2, 13 : 1, 83 : 2, les deux premières sont qualifiées en Elite
- L'accession en PNF :
Après concertation et pour simplifier le schéma d'accession de 1^{ère} division territoriale vers la PNF, il est acté que le 1^{er} des 4 compétitions départementales accèdent en PNF. Les seconds de chacune de ces compétitions se rencontrent pour déterminer 1 ou 2 accessions supplémentaires (pour mémoire si 0 ou 1 descente de N2F il y a 6 accessions, si plus d'une descente seulement 5 accessions).

- Les qualifications Elite en juin :

Certains clubs ont évoqué l'idée de faire les qualifications Elite en juin. Ajouter des compétitions en juin paraît difficile :

Difficulté de jouer au moment des examens scolaires

Conflit avec les dates de beach handball

Complexe au niveau des licences et mutations

Risque de perte de joueur pendant les mutations

Il semble donc judicieux de conserver ces rencontres en septembre et de les avancer au 1^{er} weekend de septembre pour gagner des dates et permettre de débiter plus tôt les autres compétitions.

Il est soulevé la question, d'élever le niveau du championnat Elite. Cela impliquerait de réduire le nombre d'équipe dans ce championnat.

Attente au moins 2 saisons pour éventuellement remettre un championnat à 2 x 6 (au lieu de 2 x 8 voté la saison passée)

Un 1^{er} bilan de la saison 2021-2022 est fait pour évaluer le niveau, à l'issue du championnat 2022-2023 une décision sera prise

- La Commission prend acte du forfait de AS Cannes Mandelieu en poule 1 de PNF. Dans le cas où un autre club de la poule 1 ou 2 prendrait la même décision, une modification des poules de relégation serait effectuée pour les rééquilibrer.

Fin de la réunion à 12h30

Philippe Boulen
Président de la CTOC